Application agréée E-legalite com

99_DE-004-210400495-20251001-DM_20250923

DÉPARTEMENT des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

VILLE DE CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

OBJET : UTILISATION DE LA PHOTOTHÈQUE ET MISE À DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES – CAMPAGNE ELECTORALE

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois Septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé dans la salle des Fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX—SAINT-AUBAN, sous la présidence de Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX — SAINT-AUBAN.

ÉTAIENT PRESENTS:

M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme OBELISCO Francine – M. ROVIRA Marc – Mme FALAIX Evelyne – M. JULIEN Bernard – Mme PELEGRINA Geneviève – M. JULIEN Guillaume – Mme PIERRAT Brigitte – M. DALCANT Jacques – M. RISSO Gilbert – Mme BARDIES Frédérique – M. CARMONA Alain – Mme TOUMANI Soréa – M. FAYET Stéphane – Mme SACCO Virginie – M. DI GIOVANNI Alexandre – M. BERTRAND Philippe – M. DELAHAYE Guy – Mme PIOZIN Patricia – M. RICHELME Jean-Marc (Arrivé à 18 H.12 – Point N° 2).

ONT DONNE PROCURATION:

Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René M. HERNANDEZ Antoine a donné procuration à M. DI GIOVANNI Alexandre Mme SZAFRANSKI Nathalie a donné procuration à Mme OBELISCO Francine Mme ORSINI Chantal a donné procuration à M. BERTRAND Philippe

ABSENTS EXCUSES:

Mme AYMES Patricia - Mme UGHETTO Wendy - M. MEGUEDMI Smaïl - Mme GIACHINO Lisa.



MME OBELISCO FRANCINE A ETE DESIGNEE SECRETAIRE DE SEANCE.

REÇU EN PREFECTURE le 01/10/2025

Application agréée E-legalite com 99_DE-004-210400495-20251001-DM_20250923

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 23 Septembre 2025 Délibération N° DM_20250923N076

<u>OBJET:</u> UTILISATION DE LA PHOTOTHÈQUE ET MISE À DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES – CAMPAGNE ELECTORALE

Monsieur le Maire propose de mettre à disposition, à titre gracieux, la photothèque de la Mairie aux candidats aux élections municipales.

D'autre part, Monsieur le Maire propose également de mettre à disposition, à titre gracieux, les salles communales aux candidats aux élections municipales.

OUÏ CET EXPOSE, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, approuve les propositions de Monsieur le Maire.

	Chateau-Arnoux-Saint-Auban,
PUBLIEE LE:	LE TRENTE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ.
	FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX—SAINT-AUBAN,
	LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
	POUR COPIE CONFORME,
	Le Maire,
T X NT	
	* A H P. *
NOMENCLATURE N°: 7-10	René VÍLLARD